

## eCH-0133 – Référencement d’objets – Domaine Impôts

<b>Nom</b>	Référencement d’objets – Domaine Impôts
<b>eCH-nombre</b>	eCH-0133
<b>Catégorie</b>	Norme
<b>Stade</b>	Implémenté
<b>Version</b>	2.1.0
<b>Statut</b>	Approuvé
<b>Date de décision</b>	2022-06-02
<b>Date de publication</b>	2022-06-14
<b>Remplace la version</b>	2.0.0 – Minor Change
<b>Conditions préalables</b>	eCH-0129 V6.0.0
<b>Annexes</b>	Schéma XML eCH-0133-3-0.xsd
<b>Langues</b>	Allemand (original), français (traduction)
<b>Auteurs</b>	Groupe spécialisé Référencement d’objets Rainer Oggier, canton Valais (rainer.oggier@admin.vs.ch) Martin Stingelin, Stingelin Informatik GmbH (martin.stingelin@stingelin-informatik.com)
<b>Éditeur / distribution</b>	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 www.ech.ch / info@ech.ch

### Condensé

Le présent document définit les annonces du référencement d’objets en lien avec l’estimation et les entités du modèle de données d’échange utilisées dans ce cadre.

La condition préalable à la compréhension du présent document est la connaissance du document principal qu’est la norme eCH Référencement d’objets (eCH-0129). Le présent document s’y réfère souvent pour éviter des versions contradictoires.

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
1.1	Statut .....	4
1.2	Introduction.....	4
1.3	Aperçu .....	5
1.4	Champ d'application.....	5
1.5	Avantages .....	5
1.6	Priorités .....	5
<b>2</b>	<b>Principes</b> .....	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Entités</b> .....	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>Annonces du domaine</b> .....	<b>5</b>
4.1	Principes .....	5
4.1.1	Remarques concernant la forme .....	5
4.1.2	Notation.....	7
4.1.3	Principes .....	7
4.1.4	Utilisation du cadre d'annonce selon la norme eCH-0058 .....	8
4.2	<b>Déclarer une propriété fiscale – ownerOrBeneficiary</b> .....	<b>8</b>
4.2.1	Propriétaire ou bénéficiaire de la DT et l'AI – ownerOrBeneficiary.....	9
4.3	<b>Estimation – estimation</b> .....	<b>10</b>
4.3.1	Estimation – estimation .....	10
4.4	<b>Base de données générale – baseDelivery</b> .....	<b>12</b>
4.4.1	Base de données générale – baseDelivery .....	12
4.4.1.1	Base de données générale immeubles – realestateBaseDelivery .....	12
4.4.1.2	Base de données générale estimations – estimationBaseDelivery.....	14
<b>5</b>	<b>Sécurité</b> .....	<b>16</b>
<b>6</b>	<b>Exclusion de responsabilité - droits de tiers</b> .....	<b>17</b>
<b>7</b>	<b>Droits d'auteur</b> .....	<b>17</b>
	<b>Annexe A – Références &amp; bibliographie</b> .....	<b>17</b>
	<b>Annexe B – Collaboration &amp; vérification</b> .....	<b>18</b>
	<b>Annexe C – Abréviations et glossaire</b> .....	<b>18</b>

<b>Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente .....</b>	<b>18</b>
<b>Annexe E – Liste des illustrations.....</b>	<b>18</b>
<b>Annexe F – Liste des tableaux.....</b>	<b>19</b>
<b>Annexe G – Dépendances.....</b>	<b>19</b>
<b>Annexe H – Graphique des annonces.....</b>	<b>20</b>

## **Remarque**

En vue d'une meilleure lisibilité et compréhension, seul le genre masculin est utilisé pour la désignation des personnes dans le présent document. Cette formulation s'applique également aux femmes dans leurs fonctions respectives.

# 1 Introduction

## 1.1 Statut

**Approuvé:** le document a été approuvé par le Comité des experts. Il a pouvoir normatif pour le domaine d'utilisation défini dans le domaine de validité donné.

## 1.2 Introduction

La présente norme repose sur le même principe fondamental que la norme eCH Référencement d'objets (eCH-0129). Il est donc fait référence à l'introduction de cette dernière.

Le *référencement d'objets* se compose des *processus* avec l'administration publique (dont les événements et annonces) des *domaines* suivants:

### *Mensuration officielle*

- *eCH-0131 Annonces de la mensuration officielle à des tiers*

### *Assurance bâtiment*

- *eCH-0132 Annonces des assureurs-immobiliers à des tiers*

### *Impôts*

- *eCH-0133 Référencement d'objets – Domaine des impôts.*

### *Registre foncier*

- *eCH-0134 Annonces du registre foncier à des tiers*
- *eCH-0209 Annonces provisoires du registre foncier à des tiers*

### *Registre fédéral des bâtiments et des logements RegBL*

- *eCH-0206 Données RegBL à des tiers*
- *eCH-0216 Mise à jour du RegBL*

### *Construction*

- *eCH-0211 Demande de permis de construire*

Le présent document définit les annonces de l'estimation dans le référencement d'objets, sur la base du modèle de données d'échange de la norme eCH-0129 (norme eCH Référencement d'objets).

### 1.3 Aperçu

L'harmonisation et la définition des annonces les plus fréquentes dans le référencement des objets simplifient le développement de systèmes informatiques et l'échange de données et facilitent les changements de système.

### 1.4 Champ d'application

Les annonces définies dans la présente norme concernent les valeurs d'estimation des immeubles et bâtiments ainsi que les parts de propriété fiscales telles qu'elles sont livrées à des tiers à partir de l'estimation.

### 1.5 Avantages

La mise en œuvre de la présente norme offre les mêmes avantages que la norme eCH Référencement d'objets (eCH-0129). Par conséquent, renvoi est fait à l'énumération correspondante dans celle-ci.

### 1.6 Priorités

La présente norme repose sur les mêmes priorités que la norme eCH Référencement d'objets (eCH-0129). Par conséquent, renvoi est fait à la description correspondante dans celle-ci.

## 2 Principes

La terminologie, les acteurs et les dépendances avec d'autres projets et normes eCH sont répertoriés dans la norme eCH Référencement d'objets (eCH-0129).

## 3 Entités

Le modèle de données d'échange sur lequel reposent les annonces définies dans le présent document est décrit dans la norme eCH Référencement d'objets (eCH-0129).

## 4 Annonces du domaine

### 4.1 Principes

#### 4.1.1 Remarques concernant la forme

La structure fondamentale des annonces et leur regroupement dans des paquets sont définis dans la norme eCH Référencement d'objets (eCH-0129).

Les chapitres ci-après offrent une définition spécifique des annonces concernant les résultats de l'estimation et de la propriété fiscale du référencement d'objet.

Les acteurs mentionnés sont utilisés selon les définitions dans la norme eCH Référencement d'objets (eCH-0129). Les acteurs *ne* sont indiqués qu'à titre *d'illustration exemplaire du processus*. La liste exacte des expéditeurs et destinataires d'une annonce peut varier p. ex. d'un canton à l'autre. Les contenus des annonces sont définis selon les entités définies au chapitre 3 et dans la norme eCH Référencement d'objets (eCH-0129).

Chaque annonce contient des entités particulières. La norme eCH Référencement d'objets (eCH-0129) définit les caractères contenus dans les entités. Dans certaines conditions, les entités peuvent être liées les unes aux autres par des relations spécifiques. L'exemple suivant illustre la façon dont ceci est présenté dans les descriptions des annonces.

«L'annonce ,annonce X' contient une ,entité 1', qui *peut* (cardinalité 0..1) contenir une ,entité 2'. (Les caractères et leurs cardinalités des différentes entités sont décrits dans la norme eCH-0129)».

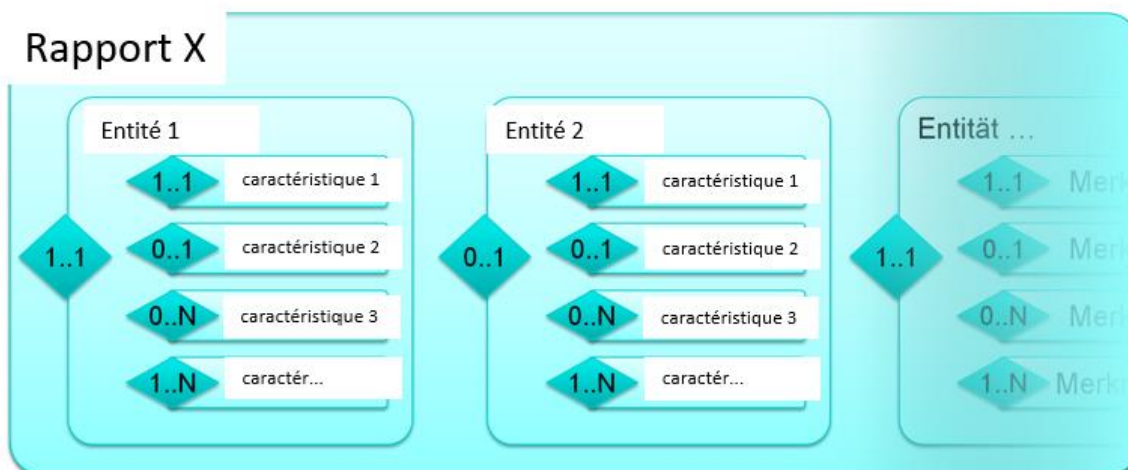


Figure 1: Composition du contenu de l'annonce

Sous forme de texte, le même exemple est représenté comme suit. Une cardinalité de 0..1 ou 0..N est identique à «facultatif», 1..1, 1..N à «impératif».

Il est mentionné, pour chaque entité, de quels types il s'agit dans eCH-0129.

### Annonce X

#### 1..1 Entité 1

eCH-0129:Entité1Type

Y appartenant 0..1 Entité 2

eCH-129:Entité2Type

### 4.1.2 Notation

Les directives dans le présent document sont indiquées selon la terminologie de [RFC2119]. Dans ce contexte, les expressions suivantes apparaissant en LETTRES MAJUSCULES en tant que mots, ont les significations suivantes :

- IMPÉRATIF:** Le responsable doit réaliser l'objectif.
- RECOMMANDÉ:** Le responsable peut pour des raisons importantes renoncer à la réalisation de l'objectif.
- FACULTATIF:** Le responsable est libre de choisir s'il souhaite réaliser l'objectif ou non.

Les symboles suivants sont utilisés dans les définitions ci-dessous:

Sélection



Séquence de plusieurs éléments



Élément facultatif



Élément facultatif, récurrent



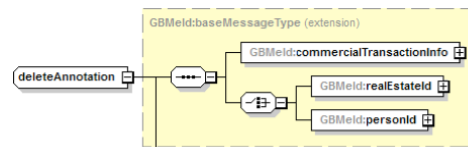
Élément à fournir impérativement



Élément impératif récurrent



Si une zone marquée en jaune est visible dans les extraits du schéma, il s'agit alors de l'utilisation d'un autre type défini. Le nom du type correspondant est visible dans la zone jaune en haut à gauche. Le nom du type correspondant est visible dans la zone jaune en haut à gauche.



### 4.1.3 Principes

- **[RECOMMANDÉ]** Concernant les annonces, l'échange porte sur des entités entières, chaque fois que cela est possible.
- **[IMPÉRATIF]** Les caractères d'identification doivent toujours être livrés.
- **[IMPÉRATIF]** Seuls les faits ayant caractère obligatoire sont livrés.
- **[IMPÉRATIF]** L'intégralité des informations connues toujours doivent être fournies avec l'annonce, même si le caractère correspondant est facultatif. Si un caractère facultatif n'est plus livré, le cas de figure n'est plus avéré et peut être effacé du système cible.
- **[IMPÉRATIF]** Les annonces sont toujours transmises avec un entête conformément au cadre d'annonce eCH0058.

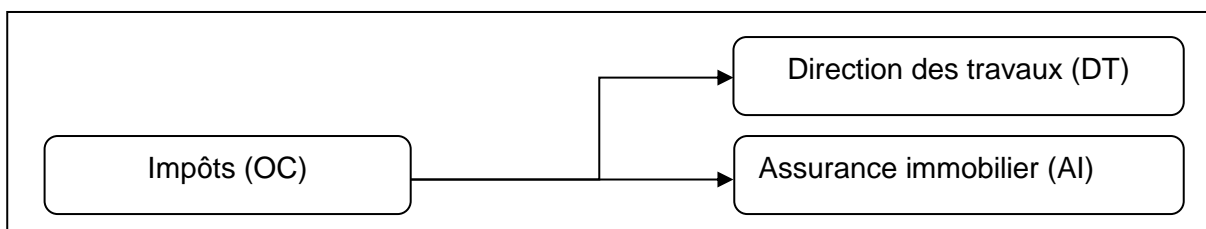
#### 4.1.4 Utilisation du cadre d'annonce selon la norme eCH-0058

La structure de l'annonce est fondée sur la norme eCH-0058. Cette dernière décrit, outre les scénarios de communication fondamentaux (annonce – réponse), les structures pour le Header de l'annonce et les annonces de réponse. Se reporter à la norme [eCH-0058] pour connaître les détails. L'utilisation du Header de cadre d'annonce permet de joindre à l'annonce n'importe quel document en tant qu'Attachment (pièce jointe), voir à ce sujet le chapitre 3.4.23 dans [eCH-0058].

- **[IMPÉRATIF]** Seuls les codes d'action suivants peuvent être utilisés.
  - «1» **nouveau** (new)
  - «8» **Accusé de réception négatif** (negativeReport)
  - «9» **Accusé de réception positif** (positiveReport)
  - «10» **Transfert** (forward)Toute révocation et toute correction est proscrite.
- **[RECOMMANDÉ]** Les différentes annonces appartenant à une même transaction doivent être identifiées comme allant de pair au moyen d'un «identificateur de transaction sans ambiguïté – businessProcessId».
- **[RECOMMANDÉ]** Mécanisme (PartialDelivery) eCH-0058 Nombre total d'annonces, cette séquence doit être utilisée pour permettre au destinataire de déterminer s'il a reçu ou non toutes les annonces.
- **[RECOMMANDÉ]** Toutes les annonces concernant une transaction doivent être transmises comme une livraison globale dans un paquet de livraison

#### 4.2 Déclarer une propriété fiscale – ownerOrBeneficiary

Ce processus d'annonce est par principe utilisé à chaque changement de propriété d'un immeuble. Il est à noter à cet égard que le point de vue fiscal doit toujours être communiqué avec la part de propriété fiscale correspondante (compteur/dénominateur). Si aucune distinction n'a été définie du point de vue fiscal, les parts de propriété relative au droit sur le registre foncier (complétées dans certaines circonstances de la part de propriété effective) doivent être transmises. Le prédécesseur et le successeur sont définis par «valide jusqu'au» et «valide à partir du». Le nombre de propriétés pouvant être déclarées par une seule annonce n'est pas limité.





Les annonces échangées sont les suivantes:

Annonce	Expéditeur	Destinataire
Propriétaire ou bénéficiaire de la DT et de l'AI <sup>1</sup>	OC	DT AI

#### 4.2.1 Propriétaire ou bénéficiaire de la DT et l'AI – ownerOrBeneficiary

L'annonce contient les entités suivantes.

##### 1 – 1 Immeuble – realestate

eCH-0129:realestateType

Y appartenant immeuble – realestate

##### 1..1 Commune – municipality

eCH-0007:swissMunicipalityType

##### 1..n Propriété fiscale – fiscalOwnership

eCH-0129:fiscalOwnershipType

Y appartenant propriété fiscale – fiscalOwnership

##### 1..1 Personne – personIdentification

eCH-0129:personIdentificationType

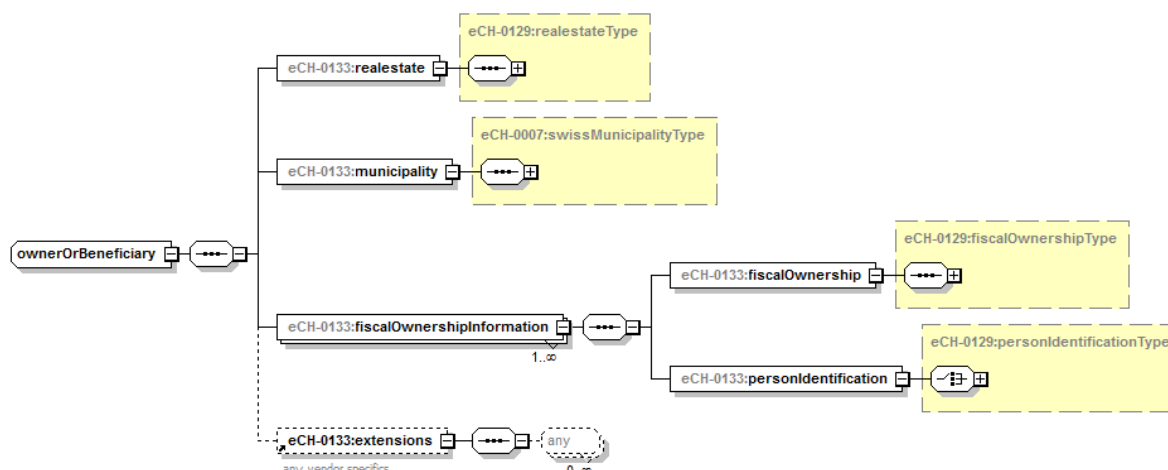
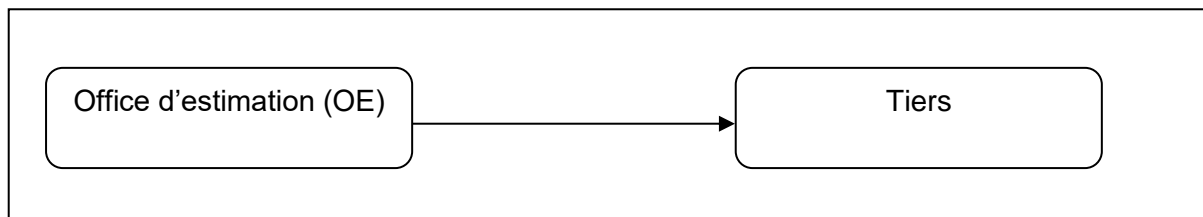


Figure 2: ownerOrBeneficiary (version de plus grandes dimensions en annexe).

<sup>1</sup> Lorsqu'il est question d'assurance immobilier dans la présente norme, le terme couvre également les assureurs immobiliers cantonaux.

### 4.3 Estimation – estimation



Les annonces échangées sont les suivantes:

Annonce	Expéditeur	Destinataire
Estimation	OE	OC, autres

#### 4.3.1 Estimation – estimation

Principe de base: Une estimation traite toujours d'une évaluation du point de vue du droit du registre foncier d'un immeuble en tant que tout.

L'annonce contient les entités suivantes.

##### 1..N Immeuble – realestate

eCH-0129:realestateType

Y appartenant immeuble – realestate

##### 1..1 Commune – municipality

eCH-0007:swissMunicipalityType

##### 0..n Surface – area

eCH-0129:areaType

##### 0..1 Objet d'estimation – estimationObject

eCH-0129:estimationObjectType

Y appartenant objet d'estimation

##### 0..N Valeur d'estimation – estimationValue

eCH-0129:estimationValueType

Y appartenant immeuble – realestate

##### 0..N Bâtiment – building

eCH-0129:buildingOnlyType

Y appartenant bâtiment – building

##### 0..N Objet d'estimation – estimationObject

eCH-0129:estimationObjectType

Y appartenant objet d'estimation – estimationObject

0..N Valeur d'estimation – estimationValue

eCH-0129:estimationValueType

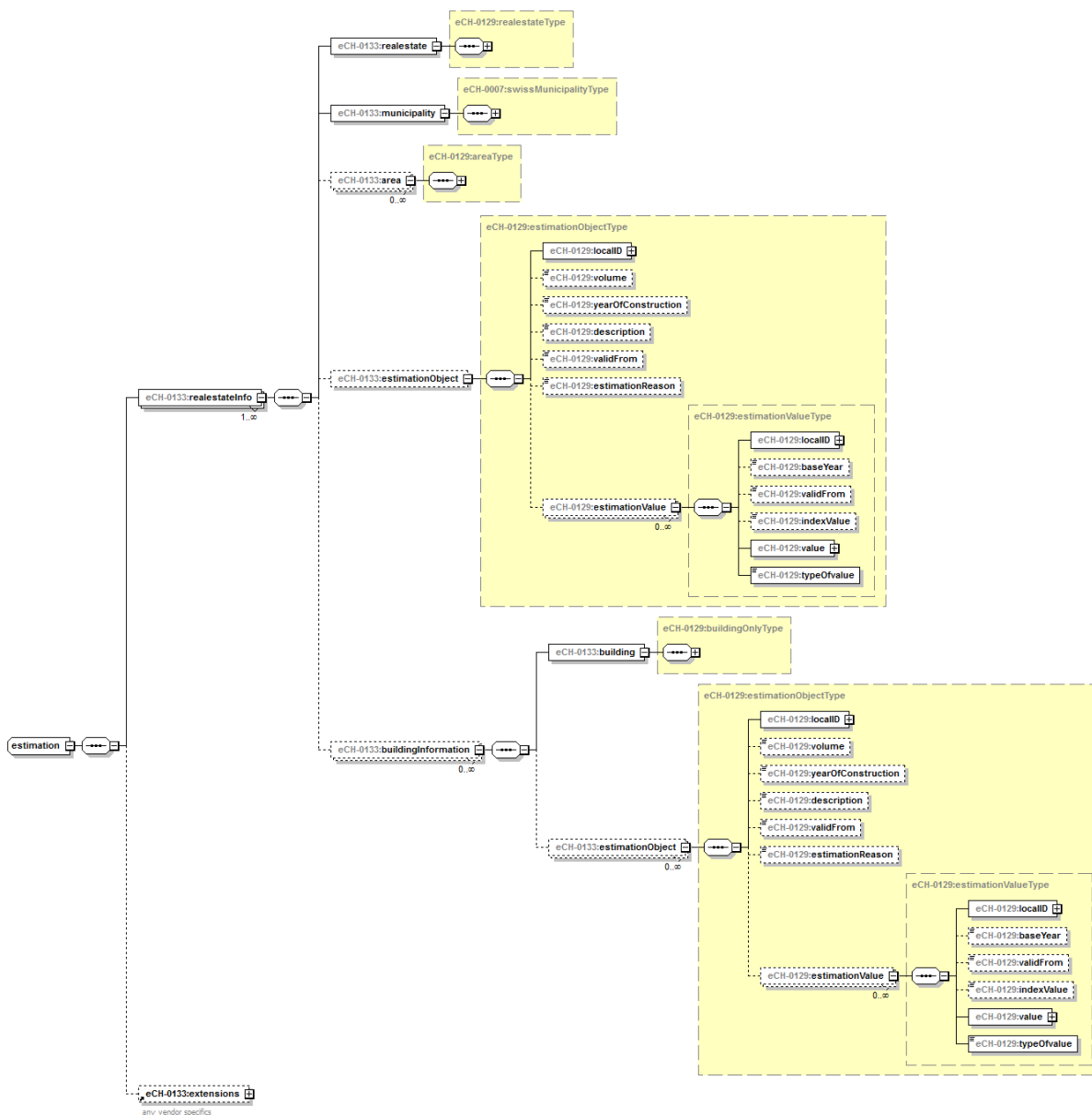
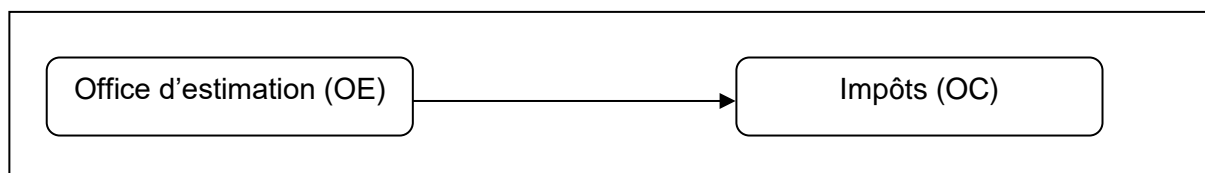


Figure 3: estimation (version de plus grandes dimensions en annexe)

## 4.4 Base de données générale – baseDelivery



Les annonces échangées sont les suivantes:

Annonce	Expéditeur	Destinataire
Base de données générale	OE	OC

### 4.4.1 Base de données générale – baseDelivery

La base de données globale peut être livrée soit depuis les objets d'estimation soit depuis les immeubles. Deux annonces distinctes sont utilisées à cette fin.

- Base de données générale immeubles – realestateBaseDelivery
- Base de données générale estimations – estimationBaseDelivery

**[RECOMMANDÉ]** Si des immeubles sont livrés en tant que base de départ, il faut alors également livrer les immeubles pour lesquels aucune propriété et / ou estimation n'est fourni.

#### 4.4.1.1 Base de données générale immeubles – realestateBaseDelivery

L'annonce contient les entités suivantes.

##### 1..N Immeuble – realestate

eCH-0129:realestateType

Y appartenant immeuble – realestate

##### 1..1 Commune – municipality

eCH-0007:swissMunicipalityType

##### 0..n Surface – area

eCH-0129:areaType

##### 0..n Propriété fiscale – fiscalOwnership

eCH-0129:fiscalOwnershipType

Y appartenant propriété fiscale – fiscalOwnership

**1..N Personne – person**

eCH-0129:personidentificationType

Y appartenant immeuble – realestate

**0..1 Objet d’estimation – estimationObject**

eCH-0129:estimationObjectType

Y appartenant objet d’estimation – estimationObject

**0..N Valeur d’estimation – estimationValue**

eCH-0129:estimationValueType

Y appartenant immeuble – realestate

**0..N Bâtiment – building**

eCH-0133:buildingOnlyType

Y appartenant bâtiment – building

**0..1 Objet d’estimation – estimationObject**

eCH-0129:estimationObjectType

Y appartenant objet d’estimation – estimationObject

**0..N Valeur d’estimation – estimationValue**

eCH-0129:estimationValueType

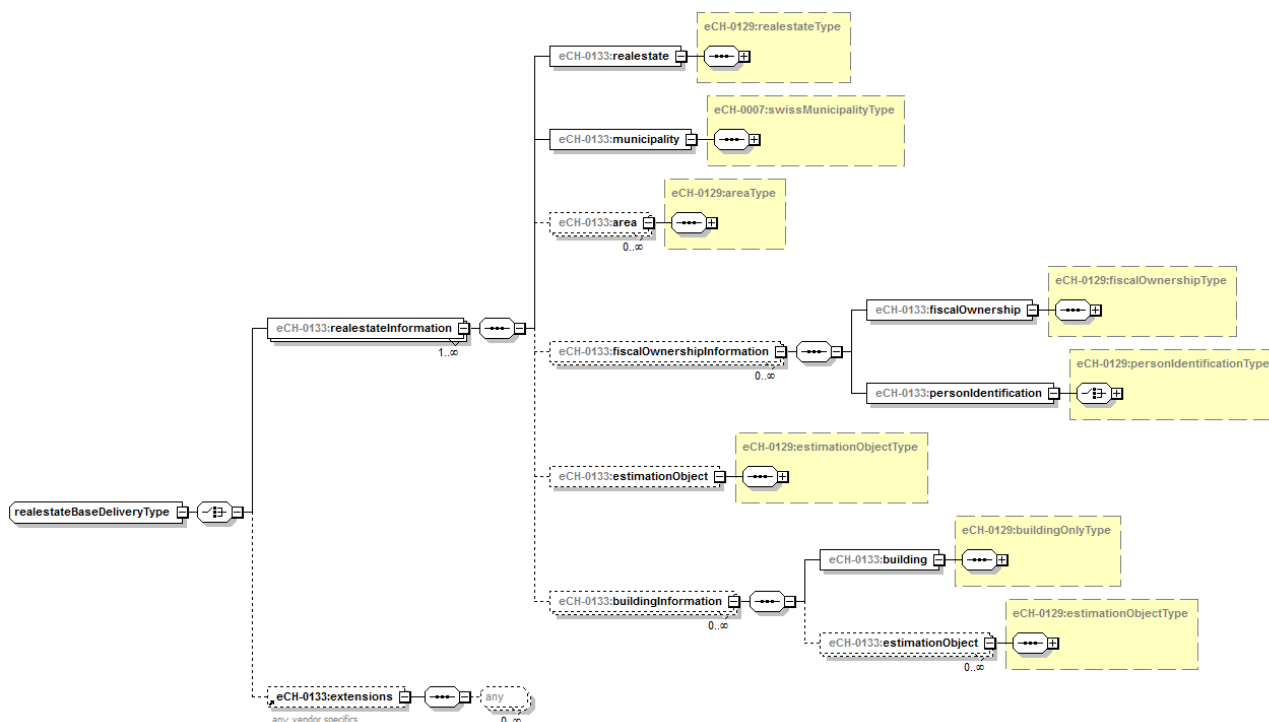


Figure 4: realestateBaseDelivery (version de plus grandes dimensions en annexe)

#### 4.4.1.2 Base de données générale estimations – estimationBaseDelivery

L'annonce contient les entités suivantes.

##### 1..N Objet d'estimation – estimationObject

eCH-0129:estimationObjectType

Y appartenant objet d'estimation – estimationObject

##### 0..N Valeur d'estimation – estimationValue

eCH-0129:estimationValueType

Y appartenant objet d'estimation – estimationObject

Soit (1) 1..1 Immeuble, soit (2) 1..N Bâtiment

##### (1) 1..1 Immeuble – realestate

eCH-0129:realestateType

Y appartenant immeuble – realestate

##### 1..1 Commune – municipality

eCH-0007:swissMunicipalityType

##### 0..n Surface – area

eCH-0129:areaType

##### 0..n Propriété fiscale – fiscalOwnership

eCH-0129:fiscalOwnershipType

Y appartenant propriété fiscale – fiscalOwnership

##### 1..N Personne – person

eCH-0129:personidentificationType

Y appartenant immeuble – realestate

##### 0..N Bâtiment – building

eCH-0133:buildingOnlyType

##### (2) 1..N Bâtiment – building

eCH-0133:buildingOnlyType

Y appartenant bâtiment – building

##### 0..N Immeuble – realestate

eCH-0129:realestateType

Y appartenant immeuble – realestate

**1..1 Commune – municipality**

eCH-0007:swissMunicipalityType

**0..n Surface – area**

eCH-0129:areaType

**0..n Propriété fiscale – fiscalOwnership**

eCH-0129:fiscalOwnershipType

Y appartenant propriété fiscale – fiscalOwnership

**1..N Personne – person**

eCH-0129:personidentificationType

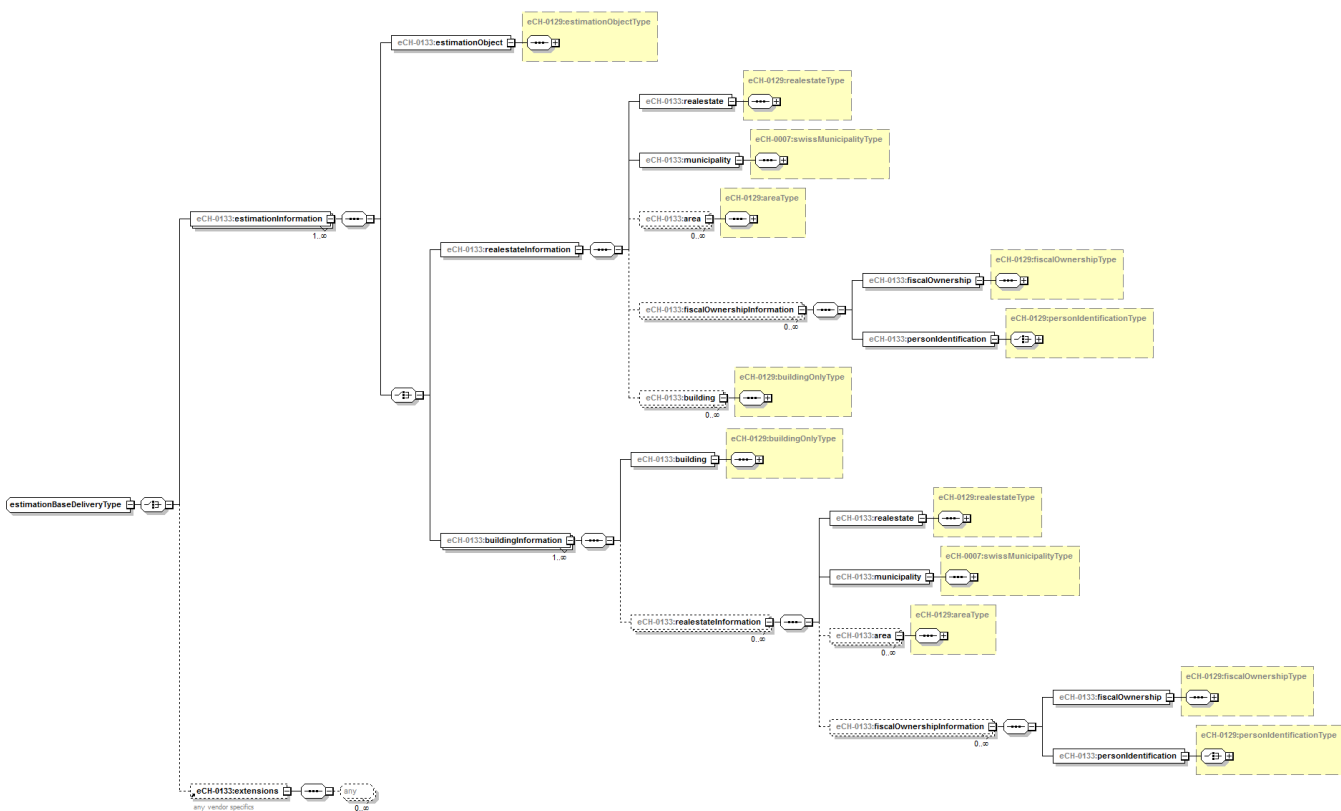


Figure 5: estimationBaseDelivery (version de plus grandes dimensions en annexe)

## 5 Sécurité

L'enregistrement et le transfert de ces données ne sont autorisés que sur la base et dans le cadre des principes légaux en vigueur et doivent se conformer aux dispositions légales en matière de protection des données. Les mesures nécessaires doivent être prises afin que les données puissent être transférées sans erreur et avant, pendant et après le transfert, ne puissent être consultées que par des personnes qui y sont habilitées.



## 6 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association **eCH** et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association **eCH** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes **eCH** ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.

Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes **eCH** peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'Association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes **eCH** est exclue dans les limites des réglementations applicables.

## 7 Droits d'auteur

Tout auteur de normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu'à l'Association **eCH** pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.

Les présentes dispositions s'appliquent exclusivement aux normes élaborées par **eCH**, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes **eCH**. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

## Annexe A – Références & bibliographie

Les références et la bibliographie sont présentées dans le document Norme eCH Référencement d'objets (eCH-0129).

## Annexe B – Collaboration & vérification

Bernhard Brawand, canton BE, Amt für Geoinformation  
 Mario Conca, Administration cantonale Lucerne  
 Christiana Danuser, Assurance immobilière des Grisons  
 Christian Dettwiler, géomètre cantonal adj.  
 Romain Douard, OFS  
 Claude Eisenhut, Office fédéral de la justice OFJ  
 Stefan Müller, Informatik Leistungszentrum (ILZ/OW/NW)  
 Tanja Muñoz, GemDat Informatik AG  
 Marianne Rotzetter, OFS  
 Christian Saner, Bedag Informatik AG  
 Martin Stingelin, Stingelin Informatik GmbH  
 Hugo Thalmann, a/m/t

## Annexe C – Abréviations et glossaire

Les abréviations sont énumérées dans le document Norme eCH Glossaire Référencement d'objets (eCH-0127).

## Annexe D – Modifications par rapport à la version précédente

Chapitre	Page	Adaptation	No. RFC
1.2	4	Liste des domaines et normes mise à jour	-
Annexe E	20	Alignement des importations par rapport à la nouvelle version 6.0 de eCH-0129 dans le schéma XML.	-

Tableau 1 Modifications par rapport à la version précédente

## Annexe E – Liste des illustrations

Figure 1: Composition du contenu de l'annonce .....	6
Figure 2: ownerOrBeneficiary (version de plus grandes dimensions en annexe). .....	9
Figure 3: estimation (version de plus grandes dimensions en annexe) .....	11
Figure 4: realestateBaseDelivery (version de plus grandes dimensions en annexe) .....	13

Figure 5: estimationBaseDelivery (version de plus grandes dimensions en annexe)..... 15

Figure 6: Dépendances..... 19

Figure 7: ownerOrBeneficiary ..... 20

Figure 8: estimation ..... 21

Figure 9: realestateBaseDelivery ..... 22

Figure 10: estimationBaseDelivery..... 23

## Annexe F – Liste des tableaux

Tableau 1 Modifications par rapport à la version précédente ..... 18

## Annexe G – Dépendances

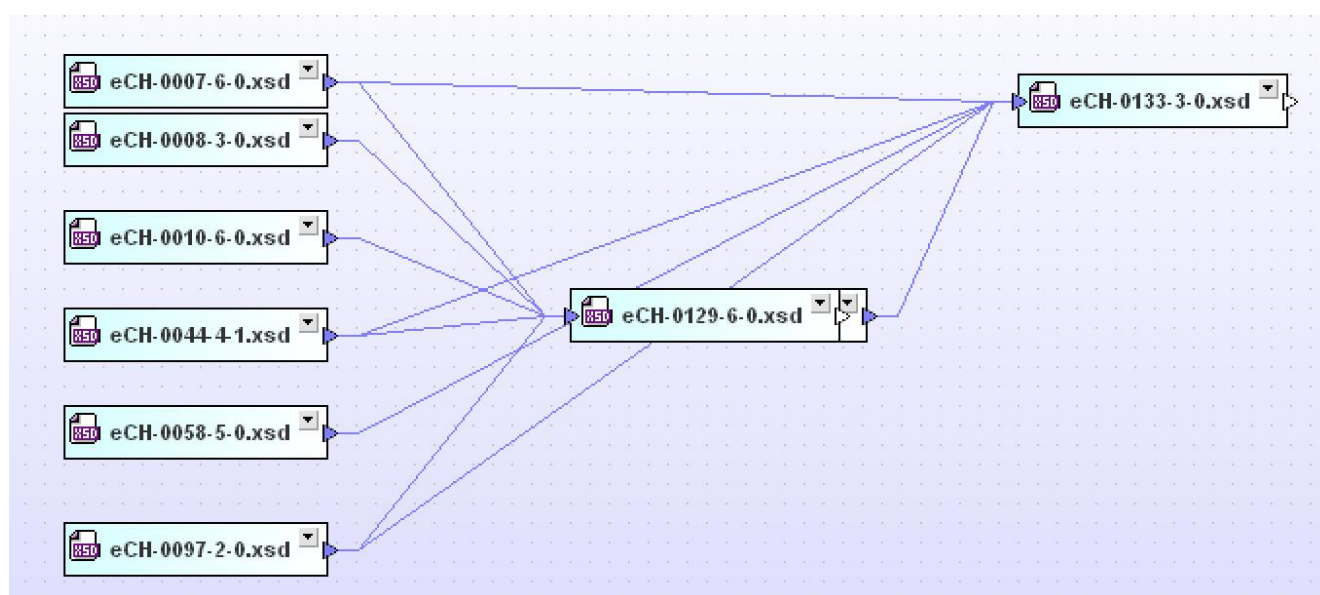


Figure 6: Dépendances

## Annexe H – Graphique des annonces.

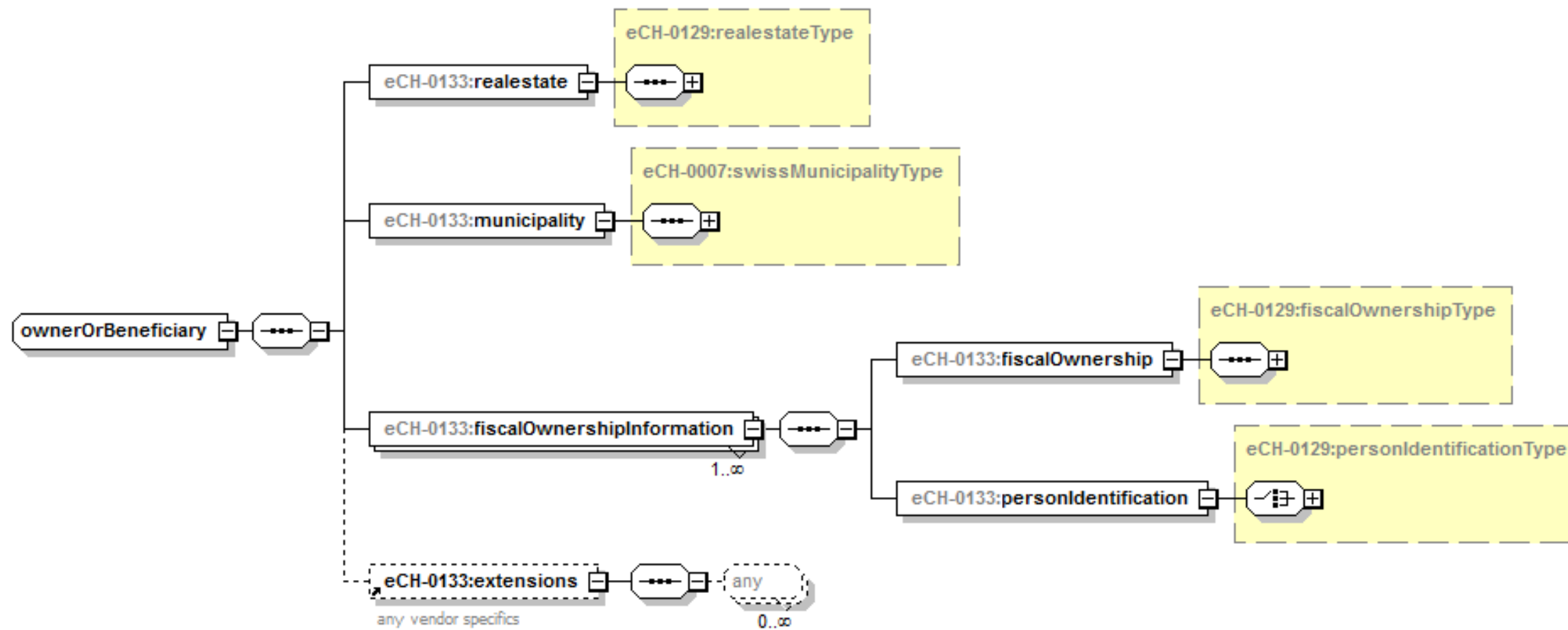


Figure 7: ownerOrBeneficiary

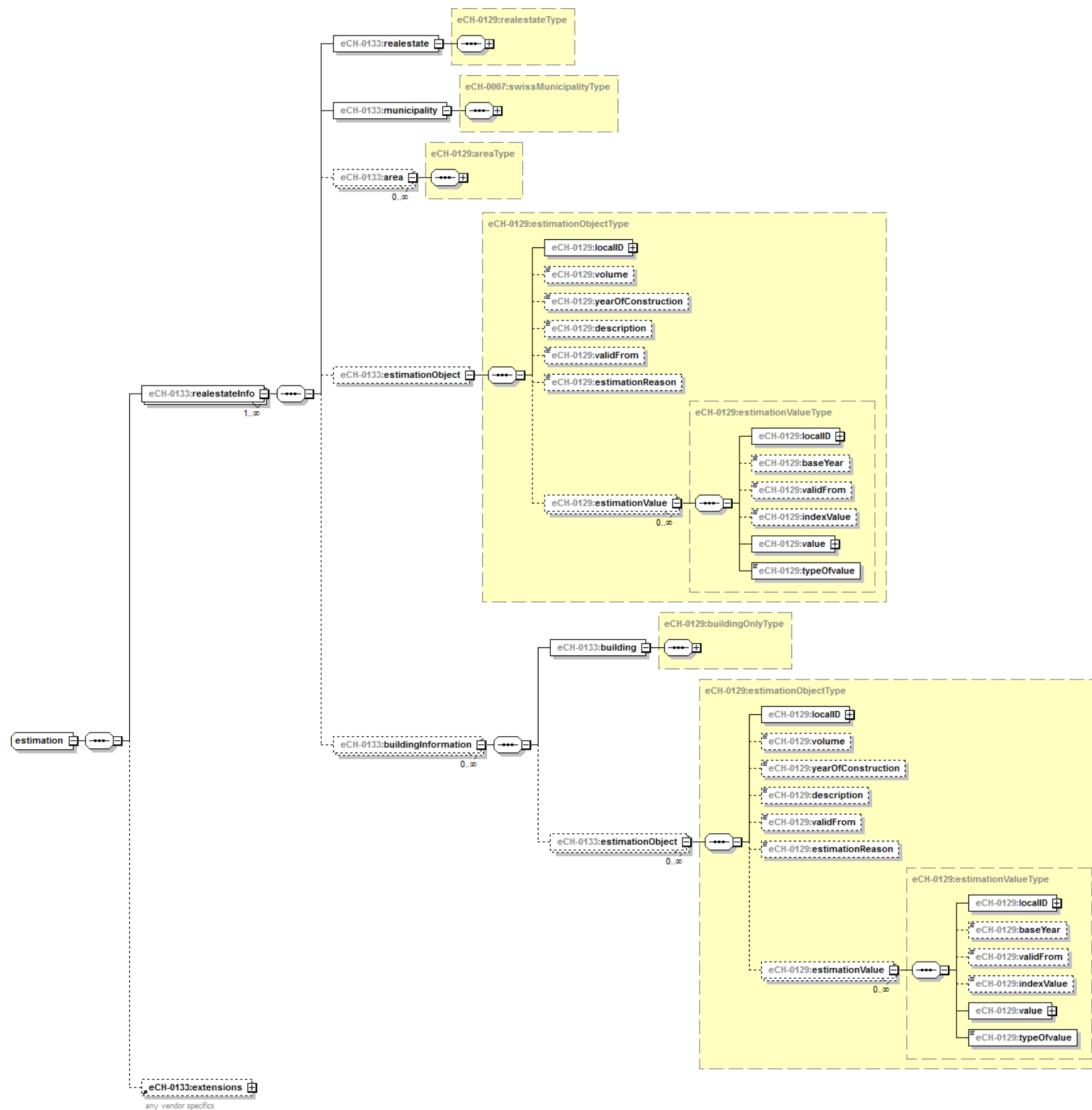


Figure 8: estimation

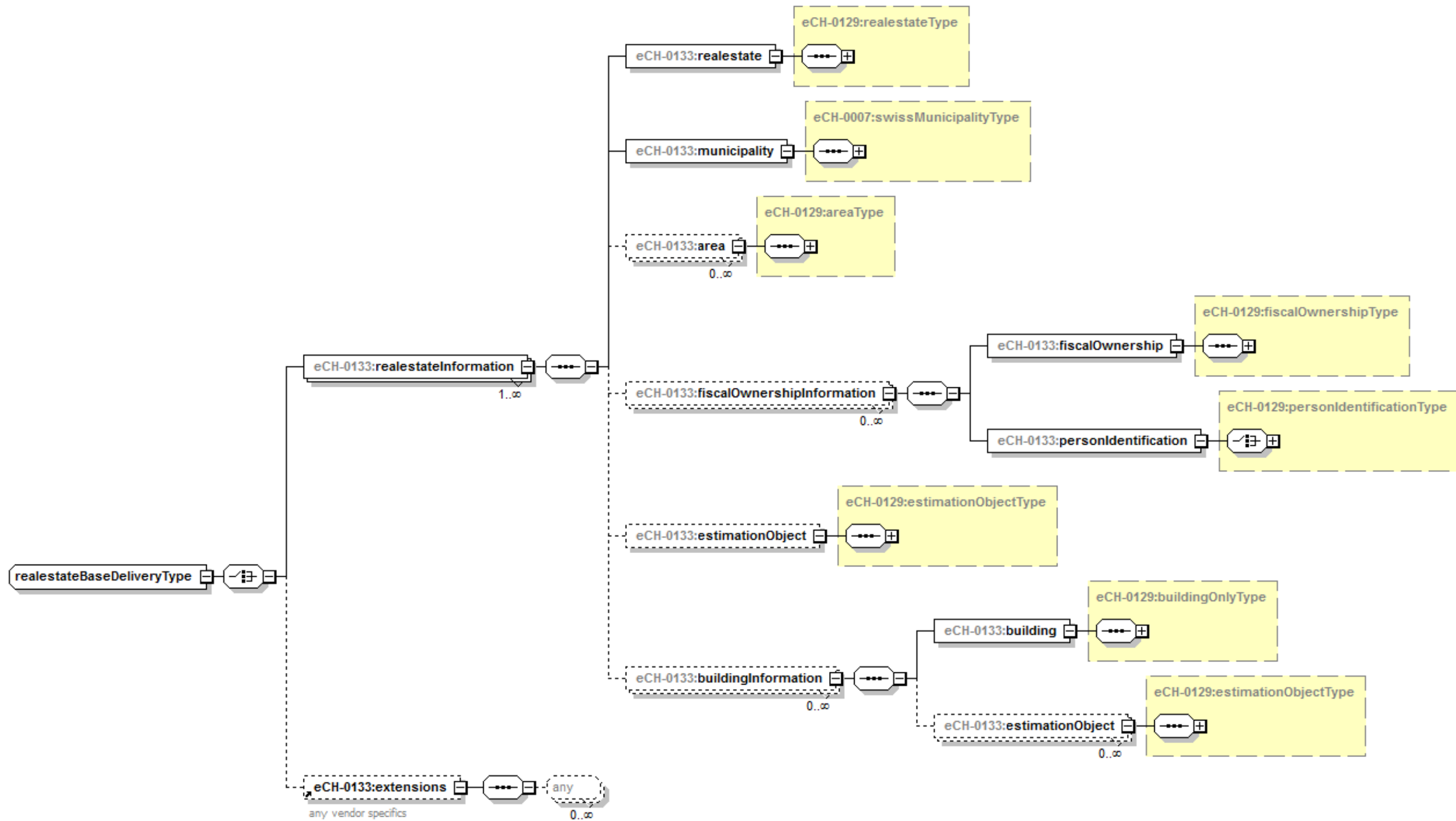


Figure 9: realEstateBaseDelivery

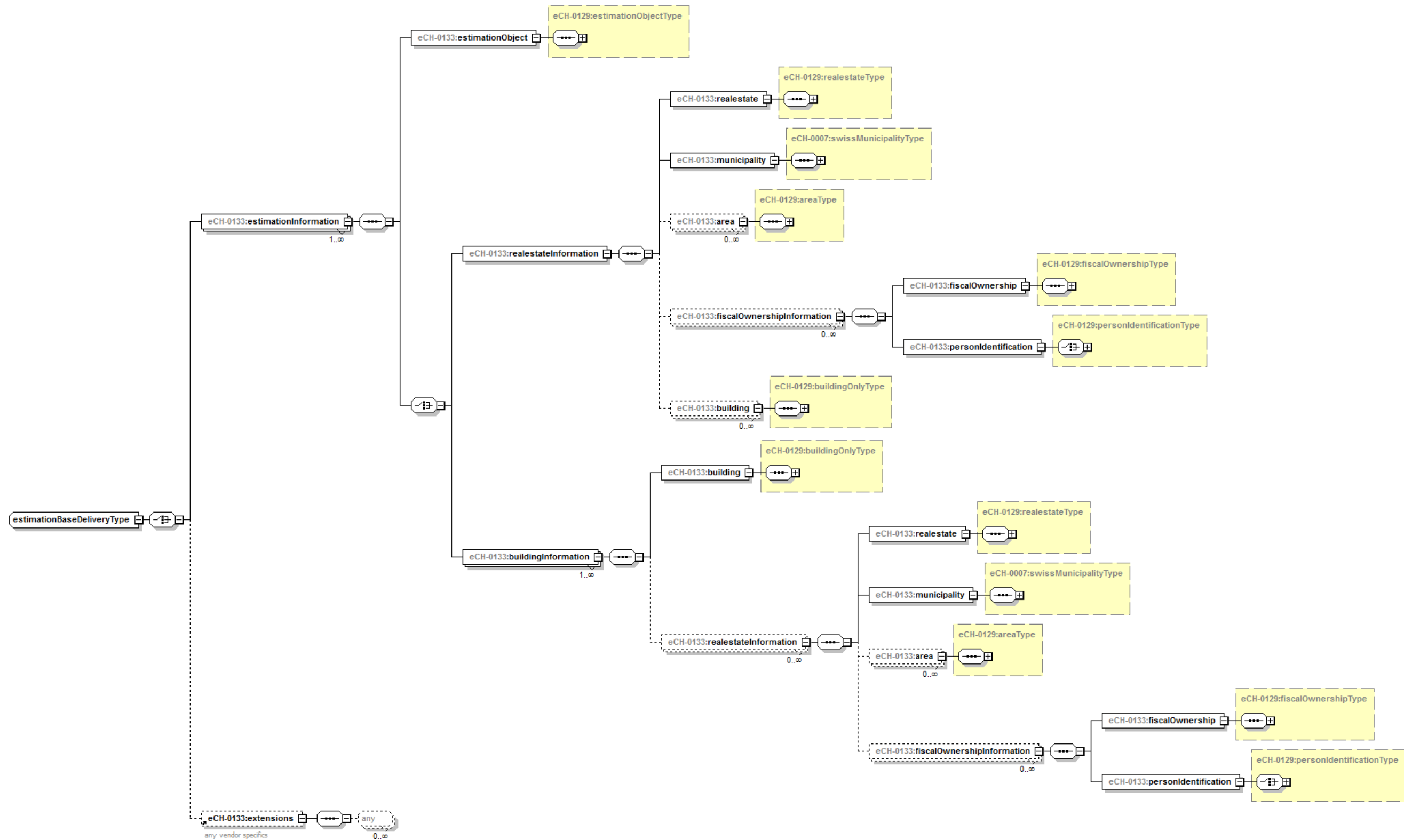


Figure 10: estimationBaseDelivery